

Poitiers, le 16 mars 2023



Rencontres dans le canton de Vouneuil-sous-Biard

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Sandrine BARRAUD et Benoît COQUELET, Conseillers Départementaux du canton de Vouneuil-sous-Biard, ont rencontré, ce jour, les agents du collège Arthur Rimbaud à Latillé et des responsables du Centre pour Adultes avec Autisme en Poitou à Vouneuil-sous-Biard.

➤ Collège Arthur Rimbaud – Latillé

Huit agents du Département de la Vienne interviennent au sein du collège Arthur Rimbaud qui a **accueilli, à la rentrée de septembre 2022, 471 élèves.**

Le collège Arthur Rimbaud est particulièrement investi dans la valorisation et la proposition pédagogique de l'établissement. **Le projet d'établissement se présente sous forme de bande dessinée et est diffusé à tous les scolaires intégrant le collège.** Il s'articule autour de 4 axes :

- **Mise en place de parcours individualisés et collectifs** pour développer l'autonomie et la confiance chez les élèves, et favoriser la réussite de tous
- **Les compétences du XXIème siècle pour réussir** : faire évoluer la vision des élèves sur la réussite dans et hors classe
- **Un établissement apprenant** afin de renforcer la démocratie au collège et développer la qualité de vie au travail pour tous
- **Un établissement ouvert** avec la mise en place de partenariats locaux et la volonté de faciliter la mobilité à l'étranger

L'établissement est pleinement engagé dans une démarche de développement durable. Grâce à la plateforme agrilocal86, mise à disposition par le Département de la Vienne, **40% des produits proposés par l'établissement sont des produits locaux, dont 10% issus de l'agriculture biologique.** Le collège a également été accompagné par le Département de la Vienne dans le cadre du dispositif Zérogaspi86 pour réduire ses déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le collège Arthur Rimbaud fait partie des établissements pilotes du dispositif Territoire Numérique Educatif, qui vise à lutter contre les risques de décrochage scolaire et la fracture numérique. Dans ce cadre, une salle est en cours d'aménagement pour **proposer un lab pédagogique numérique avec grand écran tactile interactif, des ordinateurs portables avec charriots de recharge mobiles et du mobilier adaptable**. Un dispositif performant de visio-conférence sera bientôt installé : tous les ordinateurs fixes « seront remplacés par des ordinateurs portables, de façon à développer la mobilité au sein de l'établissement. Les ordinateurs fixes seront recyclés pour être ensuite remis à des familles non équipées.

➤ **Centre pour Adultes avec Autisme en Poitou – Vouneuil-sous-Biard**

Créé en février 2005, le Centre pour Adultes avec Autisme en Poitou (CAAP) accueille **24 résidents dont 13 originaires de la Vienne. 44 salariés travaillent avec des adultes de plus de 20 ans présentant des troubles autistiques sévères**. Le CAAP est composé de 4 maisons de 6 résidents chacune.

Les équipes travaillent en synergie afin d'offrir un accueil personnalisé et une qualité de prise en charge optimale, permettant de stabiliser les résidents. Ils mettent en place des procédés éducatifs novateurs, avec une volonté de réduire les traitements médicamenteux, entraînant une amélioration des comportements des adultes, et permettant d'éviter les ruptures de projet de vie.

Le travail des professionnels du CAAP a d'ailleurs été reconnu puisque 2 mineurs présentant des troubles du comportement importants, sans possibilité d'accueil en structure jusqu'alors puisqu'ils étaient considérés comme trop compliqués, ont été placés de manière dérogatoire au sein de l'établissement. **Le CAAP a par ailleurs obtenu la certification CAP'HANDEO en mars 2021.**

Cette année, des travaux de construction de deux extensions vont commencer pour offrir aux résidents vieillissants un espace adapté à leurs besoins, où ils pourront bénéficier d'activités adaptées pendant que les autres résidents sortiront par exemple en randonnées. Ces espaces seront composés d'une cuisine ouverte, d'une salle de vie et d'une terrasse, le tout équipé de mobiliers adaptés.

En 2022, Le Département de la Vienne a octroyé une dotation de 1 666 911.93 € au CAAP permettant de maintenir sur le territoire une structure capable d'accueillir des adultes avec autisme très lourdement handicapés, avec une qualité de prise en charge reconnue.